

16 FEB. 77
DOCS c3

ACLF

rebdo Canada



Volume 5, No 7

le 16 février 1977

Ottawa, Canada.

M. Trudeau réclame du Québec un choix clair, prochain et final	1
Randonnées de trappeurs dans le Nord	3
Plein emploi et stabilité des prix ...	3
Ici on fabrique les plaques	4
La chronique des arts	5

M. Trudeau réclame du Québec un choix clair, prochain et final

Le texte qui suit est extrait d'un discours prononcé par le premier ministre Trudeau à la Chambre de commerce de Québec, le 28 janvier dernier.

...Il y a un aspect, surtout, sur lequel je voudrais un peu discourir aujourd'hui pour vous dire que c'est très bon que nous ayons à choisir d'une façon plus précise, notre destinée à nous Québécois, à nous Canadiens. Et cet événement, cette élection du Parti péquiste nous y oblige, nous y conduit, nous y invite. Et tout à l'heure, nous y forcera.

Je trouve ça excellent. On me dit toutefois: "...Mais le référendum, c'est inquiétant de poser ce problème sur l'avenir même, l'existence même du pays". Je vous rappelle qu'Ernest Renan, philosophe disait il y a à peu près un siècle: "la nation, c'est un référendum de tous les jours, un plébiscite de tous les jours". Il voulait dire par là, évidemment, qu'une nation ne peut exister que si elle se veut comme nation, que si elle s'exprime comme nation, que si elle agit comme nation.

Un des éléments de la définition de la nation... c'est un vouloir vivre collectif. Une sorte de plébiscite.

Bien avant ça, Rousseau parlait d'un contrat social en vertu duquel les hommes, les femmes dans une société, disent: "On veut vivre ensemble à telle et telle condition". Dans la vie des peuples, ce vouloir vivre collectif, ce plébiscite s'exprime de plusieurs façons.

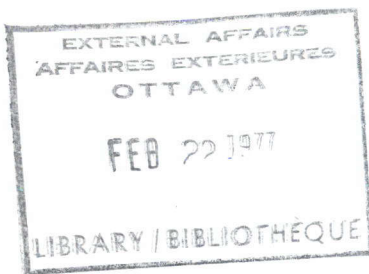
...Alors, dans ce pays qui a énormément changé, dans cette province qui a énormément changé, voilà que les événements du 15 novembre nous obligent à faire un choix. Et moi, je trouve ça non seulement excellent, je trouve ça presque emballant. Je trouve ça plus qu'un défi, c'est une manière de répondre à la question de Hamlet: "être ou ne pas être?" Parce que, voyez-vous, ç'a été dit par beaucoup de romanciers - et surtout André Gide - ç'a été dit par beaucoup de psychologues, que choisir vraiment cela veut dire prendre une voie et

écarter les autres. Choisir vraiment, ça suppose, ça présuppose la maturité, et ça développe la maturité.

...Choisir une voie, c'est rejeter les autres. C'est peut-être dommage, mais c'est ça la réalité. Et passer de l'adolescence à l'âge mûr, c'est non seulement faire le choix, mais c'est d'accepter d'avoir fait ce choix... Le signe de l'immaturité chez l'individu, c'est d'avoir fait des choix, puis ensuite de dire: "Je n'aurais pas dû faire ça!" Ou passer des nuits blanches à agoniser. "J'aurais dû faire autre chose... Est-ce que je suis à ma place dans les affaires? J'aurais peut-être été mieux de choisir le droit; ou, est-ce que je suis à ma place dans le génie? J'aurais pu être médecin... etc."

Ça peut arriver dans la vie d'un homme, sans que ça le débâtisse. Ça peut aussi arriver dans la vie des peuples. Mais ce qui n'est pas possible, c'est de rester constamment dans l'indécision, constamment dans le vague, constamment d'avoir peur de faire des choix. Parce que pendant ce temps, dans la vie des individus comme dans la vie d'un peuple, d'autres font le choix. Ils le font pour nous. On veut peut-être préserver sa liberté en ne faisant pas de choix, mais d'autres déterminent les conditions de notre existence. Et c'est à ce stade-là que nous sommes rendus, actuellement.

Les jeux sont à faire, ils seront faits bientôt. Si ce n'est pas nous, Québécois, nous Canadiens qui bâtissons le pays de la façon dont nous le voulons, ça sera d'autres qui le feront pour nous; à qui appartient le Canada? Il appartient à ceux qui vont le bâtir, qui vont le faire, qui vont le définir, qui vont l'exprimer. Même chose pour le Québec... Ce qu'il faut, c'est de sortir à un moment donné de l'incertitude... On sait que si on signe un contrat, si on fait une entente, ce contrat, cette entente seront respectés. Peut-



être pas pour l'éternité, mais dans un avenir raisonnable.

M. Jean Marchand disaithier soir à une autre assemblée, ce que Thémistocle disait il y a plus de deux mille ans, en Grèce; puisqu'il était assez "grand" pour pouvoir dire aux Athéniens (qui se pensaient les gens les plus brillants et les plus heureux du monde) il leur disait donc que la Grèce n'était pas éternelle.

Et dans ce sens-là, le Canada n'est pas éternel, le Québec non plus n'est pas éternel. Mais on voudrait savoir pour maintenant, pour tout de suite. On ne parle pas d'éternité, mais on parle des prochains dix ou vingt ans, de notre génération, de la vôtre. Il faut quand même avoir un peu de certitude. Et c'est pour ça que je vous dis: le choix que nous avons à faire — et c'est excellent que nous l'ayons à faire — il faudra qu'il soit clair, il faudra qu'il soit relativement prochain, et il faudra qu'il soit final ou définitif.

Et je m'explique. Il faut qu'il soit clair, parce qu'enfin, comme l'adolescent qui ne peut pas toujours se demander s'il veut être pompier ou politicien ou homme d'affaires, à un moment donné, il faut qu'il fasse un choix à peu près clair. On ne peut pas courir toutes les guerres, et on ne peut pas non plus vouloir à la fois un fédéralisme et un séparatisme — j'oserais même dire, mais ce n'est pas mon propos aujourd'hui, je ne suis pas sûr qu'on puisse vouloir l'indépendance et l'association. Il faut qu'on se propose des choix clairs. Ce sera notre rôle à nous qui croyons au Canada, ce sera le rôle de ceux qui croient à un Québec indépendant, de proposer des choix clairs pour que, devenus adultes, encore une fois, les Canadiens aient à choisir. Je vous le dis, depuis cent ans, sauf les immigrants qui ont eu à choisir le Canada, eux, les Canadiens, n'ont pas eu à choisir leur identité. Et c'est pour ça que ce n'est pas étonnant qu'il y ait tellement de livres et de romans qui se publient sur la question de l'identité canadienne ou l'identité québécoise. On ne sait pas exactement comment se définir.

Eh bien, le premier ministre du Québec nous pose la question! Voulez-vous du Canada, oui ou non?

Il faut que notre choix soit également relativement prochain. Je ne dis pas demain, je ne dis même pas l'année

prochaine. Mais — et cela s'applique plus à vous qui êtes dans les affaires qu'à nous qui sommes dans la politique... Quand on place mille dollars ou un million, il faut qu'on connaisse un peu les règles du jeu avec certitude.

L'incertitude qui existe depuis peut-être dix ans dans la province, a eu probablement des effets négatifs sur les investissements, sur le chômage. Et ça existait avant les élections du quinze novembre. Pourquoi? Parce qu'il y avait toujours cette incertitude: où allons-nous?

...Parce que, vous le savez mieux que moi, ce qu'il y a de plus mobile au monde, ce sont les capitaux. Les hommes, les familles, ça se déplace moins facilement, mais ça se déplace. On en a perdu pas mal dans les états de la Nouvelle-Angleterre il y a cent ans. Mais les capitaux, ça part du jour au lendemain, et ça ne vient pas du jour au lendemain. Il suffit d'un point de différence dans le taux d'intérêt ou dans le taux du rendement pour que le capital aille où le rendement est un peu plus grand...

Beaucoup de gens hésitent à faire des investissements... Pourquoi? Parce que les règles du jeu ne sont pas établies... C'est pourquoi je vous dis que le choix doit être relativement prochain. Ce n'est pas à moi de le définir. Je pense que le gouvernement de la Province s'y est engagé...

...Alors, il faut qu'une décision se prenne; pas seulement pour vous, hommes d'affaires, et nous politiciens... mais pour les populations du Québec, pour qui le travail, les investissements, sont des besoins réels; pour qui le chômage c'est un malheur réel. Alors, il faut savoir, au plus tôt, à l'intérieur de quel cadre on va jouer. Il est important que nous sachions où nous allons.

...Je vous disais que le choix devrait être définitif et final. Je ne veux pas dire, que ce soit pour l'éternité. Parlez-moi d'une génération ou deux. Enfin, la France a eu (j'ai perdu le compte maintenant) mais quelque chose comme 17 ou 18 constitutions en moins de 200 ans. Alors, je ne vous dis pas qu'on ne pourra pas en faire une dans deux ans, puis en faire une dans 25 ans. Mais je vous dis qu'on ne peut pas accepter une règle du jeu aux termes duquel on nous offre de

choisir consciemment, de façon réfléchie, puis ensuite, qu'on joue à qui perd gagne. Si je gagne le référendum, bien, j'aurai gagné. Si je le perds, j'en ferai un autre. Cela ne règlera pas les problèmes.

Autrement dit, il faut mettre notre tête en jeu. Il est clair que si le Québec vote pour l'indépendance, moi, je ne resterai pas longtemps en politique fédérale. J'aurai évidemment perdu ma gageure.

La règle du jeu

...Je voudrais seulement...vous faire comprendre que l'enjeu n'est pas de prouver que le fédéralisme pose des problèmes ou des difficultés. La vie en famille en pose des problèmes et des difficultés. Cela ne veut pas dire qu'on abolit la famille. La démocratie, je sais que ça pose des problèmes et des difficultés. La liberté elle-même, pose de drôles de problèmes, à commencer par le péché puis le crime. S'il n'y avait pas de liberté, on n'aurait pas ces ennuis-là, d'avoir des péchés puis des crimes. Mais... quand même, on ne doit pas abolir la liberté. De la même façon, il ne s'agira pas de prouver que le fédéralisme pose des problèmes. Il s'agira, plutôt, de prouver qu'un autre système sera meilleur, qu'il posera moins de difficultés et qu'il répondra aux problèmes que le fédéralisme pose. Selon, moi, c'est la première règle du jeu.

...Si le fédéralisme ne donnait pas ou à peu près pas de résultats...on pourrait dire: "ça ne marche pas". Mais pour le moment, il ne faut pas décompter seulement les désavantages. Il faut compter — les avantages de l'autre système. Et c'est ce genre de questions qu'il faut se poser.

La preuve reste à faire

Autrement dit, le fardeau de la preuve n'est pas à ceux qui veulent défendre l'existence d'un pays qui nous appartient depuis 300 ans, qui a amené les Canadiens de toutes origines à un des niveaux les plus hauts de prospérité au monde, qui a donné à peu près le plus grand degré de liberté politique, sociale et culturelle au monde. Comme M. Marchand me disait encore hier soir: "il n'y en a pas beaucoup de pays qui donnerait la liberté démocratique à un parti dont le but est de détruire ce pays-là".

Randonnées de trappeurs dans le Nord

Dès 1974, Karl Hoffman, de Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest), a pensé que de nombreuses personnes aimeraient certainement profiter des joies du plein air dans le Nord canadien, même au coeur de l'hiver.

Aujourd'hui, au lac Lady Grey, il emmène les visiteurs relever ses pièges au cours de randonnées hivernales, en traîneau tiré par des chiens.

Pour être certain d'avoir les meilleurs, il en a élevé 25 qu'il a dressés comme chiens de traîneaux. Et comme il passe pour l'un des meilleurs trappeurs de Fort Smith, on croira sans peine que le dressage des chiens a été une réussite.

Il n'emmène jamais plus de trois visiteurs à la fois dans ses randonnées. Il arrive que certaines personnes prennent un avion de brousse pour atteindre la région de Lady Grey.

On loge dans des tentes et des cabanes de rondin; les repas sont préparés sur des feux de camp ou des poêles de camping. De chauds anoraks et des sacs de couchage sont prêtés aux visiteurs.



Un attelage de chiens dans le Grand Nord.

Le paysage boisé de la région du lac Lady Grey est celui du bouclier précambrien, parsemé de nombreux lacs et sillonné de rivières; la faune y est riche.

On invite les visiteurs à observer la préparation des fourrures et même à y

participer; on traite des peaux de renard, de loup, de castor, de martre et de glouton.

Lorsqu'on ne va pas relever les pièges, on s'adonne activement à la pêche sous la glace, car il faut nourrir les chiens.

Plein emploi et stabilité des prix

Dans son *Treizième Exposé annuel**, le Conseil économique du Canada estime à nouveau que l'économie canadienne aura besoin d'être stimulée par un encouragement des investissements directement productifs. En effet, bien que la reprise économique soit indéniante, celle-ci risque d'être insuffisante pour que nous puissions revenir, d'ici à 1979, à un haut niveau d'utilisation de nos capacités, qui selon le Conseil correspond à un taux de chômage de 4,5 p. cent.

Analysant les facteurs qui influenceront l'évolution de l'économie canadienne au cours des trois prochaines années, le Conseil est plus optimiste que la plupart des observateurs et il s'attend à ce que l'environnement extérieur soit plus favorable. Il prévoit, en effet, que la reprise économique aux États-Unis se poursuivra l'an prochain à peu près au même rythme que cette année, et que la croissance s'y ralentira en 1978 et 1979. En ce qui concerne l'inflation, il écrit que les pressions extérieures sur le niveau

des prix au Canada seront moins fortes et que le prix des carburants importés s'élèvera en moyenne de 6,6% par année contre 23,5% en 1975 et de plus de 200% en 1974. Au Canada, les facteurs de hausses de prix s'affaibliront par suite des mesures adoptées pour lutter contre l'inflation pourvu que, d'autre part, l'on maintienne les efforts déployés à l'heure actuelle dans les domaines monétaire et budgétaire. Cela suppose par conséquent que la politique monétaire restera modérée ainsi que la croissance des dépenses publiques courantes.

Dans un tel contexte, et en l'absence de nouvelles mesures de politique économique "*les effets combinés de la relance à l'étranger et des efforts entrepris pour juguler l'inflation au pays se traduiraient par une croissance relativement rapide du Produit national brut réel et par une hausse modérée des prix à la consommation*" lit-on dans l'Exposé. Le PNB progresserait en moyenne de 5,7% par année en termes réels, de 1975 à 1979. La croissance serait stimulée en début de période par les exportations puis ensuite par les

investissements dont le volume augmenterait d'environ 6% par an, en moyenne, au cours de ces trois années. Quant à l'indice des prix à la consommation, son rythme d'augmentation annuelle tomberait de 7,8%, pour l'année en cours, à moins de 6% en 1978. Il est cependant possible que la dépréciation du dollar canadien et la levée des contrôles anti-inflationnistes altèrent quelque peu ces prévisions. Malgré cette reprise, la croissance du revenu réel disponible par habitant serait inférieure à celle du début des années soixante-dix.

Relance des investissements

Pour atteindre l'objectif du plein emploi, le Conseil propose de nouveaux indicateurs de performance qui supposent une politique d'encouragement des dépenses en installations et biens d'équipements. Une telle politique devrait permettre de porter le rythme moyen de croissance des investissements à près de 7% par an, en termes réels, de 1975 à 1979. Le taux de croissance de la Dépense nationale brute réelle (ou du PNB) s'élèverait à

une moyenne annuelle de 5,8% tandis que le taux de chômage tomberait à 4,5% en 1979 et à 3% pour les travailleurs masculins âgés de 25 à 54 ans. Cette diminution du chômage ne se réaliserait pas au prix d'une inflation plus élevée en 1979 puisqu'elle repose sur une relance des investissements qui contribuerait du même coup à augmenter les capacités de production. Une telle relance contribuerait par contre à accélérer la croissance des importations et à entretenir le déficit de la balance des paiements courants.

Un échange de vues est nécessaire

Le Conseil reste préoccupé par une reprise éventuelle de l'inflation et il insiste auprès des différents niveaux de gouvernement pour que le problème de la levée des contrôles fasse l'objet d'un accord général de tous les partenaires sociaux. "Il sera nécessaire de continuer à exercer une certaine modération sur tous les fronts pour prévenir de nouvelles escalades des pressions inflationnistes," déclare-t-il.

A cette fin le Conseil estime que des efforts devraient être entrepris pour promouvoir de fructueux échanges de vues entre le gouvernement et les divers groupes d'intérêts économiques sur les grands problèmes d'intérêt national: "Nous convenons avec le Congrès du Travail du Canada que les principaux agents économiques du pays doivent prendre part aux décisions relatives à la suppression des contrôles et aux mécanismes permanents d'évaluation des priorités et des réalisations nationales." S'il ne fait aucun doute dans l'esprit du Conseil que les décisions restent l'apanage du pouvoir politique, il estime nécessaire cependant que leur élaboration soit précédée d'une large consultation.

Depuis quelque temps, de tels efforts ont été faits qui vont dans le sens d'une plus grande participation. C'est ainsi, par exemple, que la publication du Livre vert sur l'immigration a été suivie de discussions et que la révision de la Loi sur les banques fait actuellement l'objet de consultations. Le Conseil estime toutefois que le gouvernement devrait aller au-delà de ces consultations occasionnelles, et qu'il est nécessaire d'instaurer un mécanisme de consultation permanent sur tous les principaux aspects de la politique gouvernementale. Un tel mécanisme impliquerait non seulement les

syndicats et les entreprises, mais aussi des représentants des travailleurs non syndiqués, ceux des consommateurs et de différents groupes d'intérêts issus de toutes les régions du Canada.

**Treizième Exposé annuel: L'énigme de l'inflation, Conseil économique du Canada. (Imprimerie et Edition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, No de catalogue EC22-1/1976F; prix: Canada 5\$; autres pays, 6\$, 195 pages.)*

Ici on fabrique les plaques...

La compagnie ACME Signalisation Inc. de Montréal possède une machine que ses employés appellent "la grosse Georgette". C'est leur nouvelle presse à fabriquer les plaques d'immatriculation d'autos, de camions et de motoneiges au rythme de plus de 7 millions d'exemplaires pour 1977.

Mais qu'est-ce que "Georgette", au juste? C'est une emboutisseuse-poinçonneuse haute vitesse construite selon les spécifications d'ACME. Elle produit jusqu'à 55.000 plaques par jour à partir de tôle aluminium Alcan demi-dure, prélaquée et d'une épaisseur de 0,028 pouce, selon un procédé en quatre temps.

D'abord la bande d'aluminium de six pouces de largeur est insérée dans la presse, côté peint vers le bas. La presse commence par graver, par emboutissage, les six chiffres du numéro d'immatriculation qui, lui, change automatiquement à toutes les deux plaques.

Ensuite, c'est le tour des lettres, symboles et bordures à être emboutis. Puis, elle poinçonne les trous des boulons et, enfin, elle coupe la plaque aux dimensions voulues.

A mesure qu'elle quitte la presse sur un convoyeur, la plaque est renversée et passe par deux rouleaux à peinture correctement espacés qui appliquent sur les reliefs une couleur contrastante. Puis, c'est le séchage en quatre minutes dans un four chauffé à 176°C (350°F), le refroidissement et l'inspection. Là, les plaques portant le même numéro sont placées manuellement dos à dos et automatiquement emballées sous polyéthylène, prêtes pour l'expédition.

La compagnie ACME Signalisation est conduite comme une grosse entreprise familiale. Son chiffre annuel de vente est passé de \$125.000 à plus de 2,5 millions de dollars en cinq ans.



Le prince André, second héritier de la couronne britannique, qui poursuit ses études au Canada, a passé récemment un weekend à Ottawa, l'invité du gouverneur général, M. Léger, et de Mme Léger. On le voit ici en compagnie du premier ministre Trudeau et des membres de sa famille, dont il fut également l'hôte, à leur maison du lac Mousseau (Québec), anciennement Harrington Lake.

La chronique des arts

La Canadian Opera en tournée aux États-Unis

Le 6 janvier dernier, la *Canadian Opera Touring Company* inaugurait une tournée de neuf semaines aux États-Unis avec une représentation de *La Bohème* de Puccini, à Akron (Ohio). La compagnie doit visiter à cette occasion quelque 53 villes américaines, où elle présentera l'opéra de Puccini, ainsi que *La Traviata* de Verdi.



Robert C. Ragsdale, A.R.P.S.

Barbara Carter dans le rôle de Violetta et Paul Frey dans celui d'Alfredo dans l'opéra *La Traviata* de Verdi que la Canadian Opera Co. a présenté aux États-Unis en janvier.

La mise en scène de cette nouvelle production de *La Bohème* est de John Leberg et les décors de William Lord. Andrea Grainger signe les costumes. La distribution est, en bref, la suivante: les sopranos Lorna Castaneda et Lois Marsh interpréteront Mimi et les ténors Glyn Evans et Paul Frey, Rodolfo; les barytons Avo Kittash, Lawrence Cooper et Guillermo Silva-Marin incarneront Marcello; les sopranos Nancy Hermiston et Barbara Carter tiendront le rôle de Musetta, le baryton Douglas McEachen, celui de Schaunard et la basse Monte Jaffe, celui de Colline. Il y aura 36 représentations de l'opéra de Puccini, qui sera chanté en anglais.

La Traviata, également mise en scène par M. Leberg, avec les décors de Murray Laufer et les costumes d'Andrea Grainger, a été présentée en première, au printemps dernier, lors de la tournée de la compagnie en Ontario. À l'automne 1976, cette production,

dont la conception et la présentation visuelle originales s'inspirent du peintre sensualiste allemand Gustav Klimt, a fait l'objet d'une tournée dans l'ouest du Canada.

Chanté en italien, l'opéra de Verdi offre également une distribution alternante dans les rôles principaux. Violetta: Lorna Castaneda et Barbara Carter; Rodolfo: Glyn Evans et Paul Frey; Germont: Avo Kittash, Lawrence Cooper et Guillermo Silva-Marin. Il y aura dix-neuf représentations de *La Traviata*.

La *Canadian Opera Touring Company* comprend plus de 45 chanteurs, musiciens et techniciens. Le directeur musical de la compagnie, Timothy Vernon, sera au pupitre pour les deux productions en qualité de chef attitré. Dwight Bennett est le deuxième chef d'orchestre.

Cette tournée a pu être organisée grâce à l'assistance du ministère des Affaires extérieures.

Gapi une autre pièce de l'écrivain acadien Antonine Maillet, est présentement jouée au Canada français. Antonine Maillet est l'auteur de *La Sagouine*, pièce qui a remporté un immense succès tant chez nous qu'en Europe.

Gapi, c'est le mari de la Sagouine; c'est un homme tout à fait spécial, un philosophe des petits sujets... Dans la pièce, où il est question de la mort, de la vie quotidienne et de bien d'autres choses, *Gapi* a conservé son esprit critique et son scepticisme... Il demeure très attachant.

Deux grands comédiens
sont les
interprètes de *Gapi*:
Guy Provost (à gauche)
et
Gilles Pelletier



Prix d'art graphique

Le *Manitoba Moods*, publié chaque semestre par le ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles du Manitoba s'est classé troisième dans un concours international parrainé par l'*International Association of Printing House Craftsmen*.

Ce prix accordé pour le magnifique travail d'imprimerie lui a été décerné lors du congrès annuel de l'Association à Kissimmee (Floride).

La *Printing House Craftsmen* est la plus importante et la plus respectée des associations d'imprimeurs et se spécialise dans les arts graphiques.

Fondée en 1919, l'Association compte 15 000 membres représentant 16 pays, mais surtout le Canada et les États-Unis, et environ 9 000 imprimeries.

L'abonnement au *Manitoba Moods* coûte 3\$ par an et on peut le recevoir en écrivant à 200, rue Vaughan, Winnipeg (Manitoba), R3C 1T5.

“Dans cette pièce, nous dit l'auteur, on retrouve deux aspects d'un même type d'homme de mer: l'un qui a voyagé, et l'autre qui n'a pas voyagé, l'un qui veut partir, et l'autre qui veut revenir...”

Deux de nos meilleurs comédiens sont les interprètes de la pièce: Guy Provost joue le rôle de Sullivan, le bon Irlandais qui a eu une vie aventureuse, un gars qui a fait tous les métiers et connu toutes les aventures imaginables; Gilles Pelletier incarne un *Gapi* toujours fidèle à lui-même. La pièce est présentée par le théâtre du Rideau vert de Montréal.

M. Trudeau... (suite de la page 2)

...C'est à ceux qui veulent détruire cette réalité-là de faire la preuve... La preuve économique, d'abord.

En quoi les Québécois seraient-ils mieux économiquement? Je n'ai pas le temps de développer cette idée-là, évidemment, mais à partir du moment où ceux qui veulent faire l'indépendance parlent tout de suite d'association, parlent tout de suite de marché commun ou d'union monétaire ou d'union douanière, je présuppose qu'ils ne font pas ça pour les beaux yeux des Canadiens anglais.

...Ils font ça, parce que ce sera à l'avantage d'un Québec indépendant d'être associé à ce marché commun... Alors, ça veut dire qu'ils ont déjà accepté l'idée que de faire l'indépendance, ça va coûter quelque chose, économiquement.

...Dans le domaine de la langue, il faut se poser des questions. En quoi pourrait-on affirmer plus que maintenant, le fait français dans un Québec indépendant? La défense et l'illustration de la langue française peut se faire à l'intérieur de la Constitution actuelle. La preuve, c'est que dans une loi du gouvernement provincial, il n'y a pas si longtemps, on a affirmé les droits du français. Il y en a qui trouvent qu'on est allé trop loin, d'autres qu'on n'est pas allé assez loin. Mais le fait n'est pas là. On peut faire des lois dans le Québec pour défendre et illustrer autant qu'on veut la langue. Même, il faudra penser que dans un Québec indépendant, on ne parlera pas moins l'anglais. On va le parler davantage. Parce qu'un Québec qui est partie du Canada, voyez-vous, ça nous permet, nous, Québécois, d'exiger d'Ottawa qu'il nous réponde en français, qu'il opère en français,

qu'il donne du français aux minorités françaises des autres provinces.

...Relisez attentivement ce que le premier ministre québécois a dit à New York;...tout ce qu'il propose, sauf l'indépendance elle-même, il peut le faire en vertu de la constitution actuelle...

...Et bien sûr, je ne peux pas avoir la partie trop belle en disant que nous, qui croyons au Canada, nous n'aurons pas aussi des preuves à faire et des démonstrations à établir. Et c'est vraiment ce que chaque gouvernement fédéral essaie de faire.

...Ce qui importe c'est de savoir comment le peuple sera plus heureux, mieux gouverné. Non pas comment on peut donner plus ou moins de pouvoirs à un gouvernement, à un autre gouvernement. Bien sûr que les premiers ministres provinciaux sont généralement d'accord avec le premier ministre de la Province de Québec, à savoir qu'il faudrait donner plus de pouvoir aux provinces... Mais quand on aura à faire ces choix-là, il faudra que ce soit un choix clair.

La Constitution

...Selon moi, dans la Constitution, il y a seulement un préalable: le respect des droits de l'homme et de la femme, le respect des droits humains, puis, probablement, le respect de l'aspect collectif de ces droits humains. Je pense à la langue, je pense aux droits des régions d'exister. A partir de ce préalable, on peut faire table rase. Réécrire une nouvelle constitution. Il y a 110 ans qu'on n'en a pas eu de nouvelle; on peut la faire. Et je ne refuse aucun défi. Tout ce que je demanderai, tant que je serai là, c'est d'établir fonctionnellement que tel niveau de pouvoir, par exemple, doit s'exercer au fédéral ou au provincial pour que la collectivité canadienne s'en trouve mieux.

...En terminant, j'ai presque envie de dire que la preuve est faite par l'absurde qu'il faut régler ce problème assez tôt. Pourquoi? Parce que je viens, invité par la Chambre de Commerce, rencontrer des hommes d'affaires dans une province où le taux de chômage est très élevé, dans une province où les investissements sont au ralentissement, dans une province où l'inflation est encore à un niveau inacceptable, et où les moyens de la combattre sont maintenant à moitié disparus. Il y a des

problèmes économiques extrêmement sérieux dont on aurait dû discuter. Or, on se trouve ensemble pour parler de quoi? De notre identité comme Québécois et comme Canadiens.

Il faut régler la question

...Eh bien! je vous en prie, faisons en sorte, collectivement, qu'on en parle beaucoup de cette question-là. Est-ce bon, oui ou non, le séparatisme ou l'indépendance du Québec. Mais dépêchons-nous de la régler, cette question, d'en sortir de ce problème pour qu'on puisse s'attaquer, ensuite, aux vrais problèmes. Le problème du chômage, le problème de la misère, et tous les autres...

...Qu'on exige de nos gouvernements fédéraux et provinciaux qu'ils nous mettent les choix devant nous assez tôt pour qu'on passe ensuite à l'administration des affaires, à l'administration du pays, à la poursuite du bonheur pour les hommes et les femmes de ce pays. C'est ça qu'il faut.

On m'a dit qu'en chinois, le caractère qui signifie *crise* est fait de deux idéogrammes; danger et opportunité ou chance. C'est ça, la situation actuelle. Il y a une crise au Québec, il y en a une au Canada. C'est un grand danger, mais c'est aussi notre chance de nous affirmer comme Québécois et comme Canadiens aussi... Parce qu'on peut être les deux, je pense. Mais enfin, d'autres peuvent penser le contraire. Mais qu'on en finisse d'ergoter, de discuter, d'agoniser sur notre avenir politique... Enfin, qu'on soit assez adulte pour choisir d'être Québécois ou Canadiens ou les deux; pour mériter d'être Canadiens, plutôt que de nous accroître par agglomérations, par presque juxtaposition, comme on le fait depuis 100 ans. C'est là ce qui se propose à nous du gouvernement fédéral, nous qui sommes allés là pour servir les intérêts de tous les Canadiens, mais en particulier les intérêts des Québécois. Vous savez le choix qu'on vous propose, et je vous engage à y réfléchir. Je souhaite, qu'en fait, très bientôt, on puisse dire clairement qu'on veut être Canadiens et qu'on mérite d'être Canadiens.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.